

Résumé des consignes et des procédures réglementaires pour les candidats

(dernière mise à jour :
Novembre 2020)

Ce document contient l'essentiel des informations importantes à connaître pour passer un examen de Cambridge Assessment English. Nous vous invitons à le lire très attentivement. En cas de doute, nous vous prions de bien vouloir contacter votre Centre. Vous trouverez le règlement complet, définissant vos droits et obligations de candidat, dans le livret Regulations, disponible à votre centre ou en téléchargement à l'adresse suivante : www.cambridgeenglish.org/help/

- L'appellation **Cambridge Assessment English** désigne une division de Cambridge Assessment, nom commercial de l'University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES). Département de l'université de Cambridge, l'UCLES est le premier organisme d'évaluation en Europe et ne gère pas d'activités d'enseignement. Lorsque "nous" et "notre/nos" sont utilisés dans ce document, cela fait référence à Cambridge Assessment English.
- Le terme **Centre** désigne tout centre d'examen agréé par Cambridge Assessment English. Les Centres étant des institutions gérées de façon indépendante, nous ne pouvons être tenus pour responsable de leurs actions et omissions.
- Le terme **Candidat** désigne toute personne qui s'est inscrite pour passer un examen de Cambridge English. Les termes « Vous » ou « Votre » désignent le candidat dans ce document.

1. Les règlements d'admission

- Nos examens sont accessibles à tous quels que soient l'âge, le sexe, l'origine, la nationalité ou la religion. Bien qu'ils soient conçus pour les locuteurs d'autres langues que l'anglais, il n'existe pas de restriction liée à la langue maternelle.
- Vous ne devez pas vous inscrire plus d'une fois au même examen à l'intérieur d'une période de 28 jours
- Toutes les épreuves d'un examen doivent être passées aux dates indiquées.

2. Inscription à l'examen

- Pour vous inscrire, vous devez vous adresser à un Centre. Vous concluez une entente avec le Centre et vous vous acquitez des droits d'inscription auprès de lui.
- Vous ne pouvez pas transférer votre inscription d'un examen à l'autre.
- Nous mettrons tout en œuvre pour s'adapter aux candidats qui, pour des raisons médicales ou de handicap, auraient des besoins particuliers (comme par exemple autorisation de temps supplémentaire, format d'épreuve adapté...).
- Il est important que vous fassiez part à votre centre d'examen de toute demande particulière dans les meilleurs délais. En fonction de la nature de la demande et de l'examen concerné, un préavis pouvant aller jusqu'à trois mois peut s'appliquer.
- Certains examens peuvent être utilisés à des fins d'immigration. Votre numéro de passeport peut parfois être requis, par exemple pour le C1 Advanced pour l'immigration australienne. Dans ce cas, vous devez fournir votre numéro de passeport au centre d'examen, idéalement au moment de votre inscription.

3. Passation de l'examen

- Le Centre vous communiquera toutes les informations relatives aux dates et au lieu de votre session d'examen. Vous devez impérativement vous présenter bien avant le début de l'examen. Si vous arrivez en retard à l'une des épreuves de l'examen, présentez-vous au surveillant. Dans certains cas, vous pouvez être autorisé à passer l'examen. Veuillez vous informer au sujet de la politique de votre centre concernant les arrivées tardives. Si vous êtes admis dans la salle d'examen après l'heure prévue, il est possible que votre travail ne soit pas entièrement pris en compte.
- Veuillez apporter les stylos, les crayons à papier et le matériel dont vous avez besoin pour l'examen.
- Le jour de l'examen, vous devez vous présenter avec une pièce d'identité avec photo, sauf si vous passez les examens Pré A1 Starters, A1 Movers ou A2 Flyers. Il doit s'agir d'un document officiel, original et en cours de validité. Si vous passez le C1 Advanced en dehors de votre pays d'origine, vous devez utiliser votre passeport ou votre carte nationale d'identité. Dans tous les autres cas, votre pièce d'identité doit être délivrée par un gouvernement (ex : passeport) ou si vous êtes ressortissant d'un pays ne délivrant pas de pièce d'identité de manière obligatoire, vous pouvez présenter une carte d'étudiant avec photo, à la condition que votre établissement (université, établissement d'enseignement supérieur) ait procédé à des vérifications appropriées avant de vous délivrer la carte. Si vous n'avez pas de pièce d'identité officielle à présenter, informez votre Centre avant votre inscription. Si vous avez moins de 17 ans, votre Centre vous fournira un formulaire d'identification (Candidate Identification Form) que vous devez remplir avant le jour de l'examen et apporter avec vous le jour de l'examen. Si vous ne présentez pas de pièce d'identité le jour de l'examen, vous pourriez ne pas être autorisé à passer les épreuves ou il est possible que vous ne receviez pas de résultats.
- Le Centre vous remettra un exemplaire de l'Avis aux candidats, qui décrit les règles et les procédures à respecter lors de l'examen. Vous êtes tenu(e) de le lire attentivement. Si vous n'obéissez pas aux consignes ou aux règlements, vous pourriez ne pas être autorisé à passer les épreuves ou ne pas recevoir de résultats.
- Vous ne devez garder aucun appareil électronique avec vous dans la salle d'examen pendant l'examen, qu'il s'agisse, par exemple, d'un téléphone portable, d'un lecteur audio/vidéo, d'un enregistreur, d'un appareil photo. Avant le jour de l'examen, informez-vous de la politique de votre centre d'examen concernant les appareils électroniques et le type de rangement proposé le jour de l'examen. Si votre centre d'examen vous prévient qu'il ne peut pas offrir de mode de rangement sûr pour vos appareils électroniques, vous pourriez préférer les laisser chez vous.
- Vous n'êtes pas autorisé à porter une montre-bracelet, sauf si vous passez l'examen Pré A1 Starters, A1 Movers ou A2 Flyers.
- L'usage de commentaires offensants (par exemple obscènes ou racistes) dans vos réponses aux questions des épreuves n'est pas autorisé.
- Vous serez invité(e) à remplir une fiche de renseignements (Candidate Information Sheet), sauf si vous passez les examens Pré A1 Starters, A1 Movers ou A2 Flyers. Nous utiliserons les informations fournies dans le cadre de notre programme de recherche et développement visant l'amélioration de la qualité des examens. Ces informations seront traitées de façon anonyme et strictement confidentielle.
- Vous pouvez être invité(e) à effectuer un court « Test d'Ancre ». Nous utilisons les informations correspondantes pour notre programme de contrôle de la qualité. Vos réponses au « Test d'Ancre » n'auront aucune incidence sur vos résultats d'examen.
- Nous pouvons également procéder à l'enregistrement de votre épreuve d'expression orale dans le cadre de nos procédures de contrôle de la qualité.
- Si vous passez un examen B2 First, C1 Advanced ou C2 Proficiency, une photo de vous est requise dans le cadre de procédures renforcées de vérification d'identité. En vous inscrivant à l'un de ces examens, vous ou un parent ou un tuteur reconnu et consent qu'une photo est requise le jour de l'examen. Si aucune photo n'est prise, vous pouvez ne pas être autorisé à passer l'examen. Nous nous réservons le droit de ne pas révéler les résultats de l'examen si aucune photo n'a été prise.
- Pour l'examen C1 Advanced, si vous avez un passeport ou une carte d'identité nationale, votre numéro de pièce d'identité sera également enregistré dans nos systèmes. La photo et le numéro du passeport ou de la carte d'identité seront ajoutés à notre page Internet de vérification des résultats, où vous pouvez partager vos résultats avec l'établissement de votre choix. Nous utiliserons également la photo et le numéro du passeport ou de la carte d'identité pour les vérifications de fraude.
- Si vous souhaitez utiliser le résultat de votre examen C1 Advanced à des fins d'immigration, vous devez en informer votre centre d'examen.
- Si vous passez votre examen C1 Advanced en Asie, en Afrique ou en Australasie, nous ne publierons pas de résultat si la photo prise le jour de l'examen n'a pas été enregistrée dans nos systèmes. Si votre photo a été ajoutée après la date limite, la publication de vos résultats sera retardée.
- Pour les examens, A2 Key, B1 Preliminary, B1 Business Preliminary, B2 Business Vantage et C1 Business Higher, si vous voulez qu'une photo soit prise le jour de l'examen ou si votre numéro de passeport doit être communiqué, vous devez informer votre centre d'examen à l'avance afin que le centre puisse vous fournir ce service.
- La liste des examens où la prise de photos est obligatoire ou disponible le jour de l'épreuve est sujette à modification. Le jour de l'examen, si vous, un parent ou un tuteur demande à ce qu'aucune photo ne soit prise, vous pourriez ne pas être autorisé à passer l'examen ; vos résultats peuvent être annulés ; ou les possibilités d'utilisation de vos résultats peuvent être limitées car il n'y aura pas de photo sur notre page Internet de vérification des résultats.
- Votre photo sera visible uniquement sur la page Internet de vérification des résultats : www.cambridgeenglish.org/verifiers. Vous êtes libre de décider qui pourra la voir en divulguant ou non vos résultats via le site Internet de Cambridge Assessment English Candidate ou en divulguant votre identifiant de candidat et votre mot de passe directement avec l'établissement de votre choix. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre Centre.

- Si vous ne vous sentez pas bien le jour des épreuves ou si vous pensez qu'un quelconque facteur peut nuire à votre travail, prévenez le surveillant dans les plus brefs délais. S'il le juge approprié, votre Centre nous signalera la situation afin que cela soit pris en compte dans la décision concernant vos résultats.

- Si vous ne pouvez pas vous présenter aux épreuves pour des raisons médicales, vous pouvez être remboursé(e) intégralement ou partiellement. Vous serez alors tenu(e) de fournir un certificat médical à votre Centre pour que votre demande soit recevable.

4. Après la session d'examen

- Nous ne pouvons être tenus pour responsable de la perte de copies d'examen manuscrites ou d'autres documents lors de leur transmission du centre d'examen à nous.
- Nous attachons beaucoup d'importance à l'intégrité et à la fiabilité de nos examens et nous avons par conséquent des stratégies telles que des analyses statistiques qui visent à combattre les tentatives de triche et les autres formes de fraude. Les enquêtes sur les cas suspects de fraude peuvent retarder les résultats. Nous nous réservons le droit de ne pas délivrer les résultats des candidats qui auront violé nos règles et procédures, ou d'annuler les résultats si nous pensons que les scores ne sont pas valides.
- Pour certains examens, vos résultats seront disponibles, aux dates indiquées, sur le site Internet de consultation des résultats, auquel vous devez vous enregistrer pour y avoir accès. Votre centre vous indiquera la marche à suivre pour s'inscrire à ce site. Pour d'autres, vos résultats seront délivrés à votre Centre, qui vous les transmettra. Nous pouvons modifier les données des résultats dans des cas exceptionnels.
- Si vous estimez que vos résultats ne correspondent pas à votre travail, nous vous invitons à contacter votre Centre sans délai, afin qu'il vous décrive les procédures de requête et d'appel, et vous précise le montant des frais afférents. Ces informations sont également disponibles à l'adresse suivante : www.cambridgeenglish.org/fr/help/anciens-candidats.
- Nous ne ferons aucun commentaire sur vos différentes réponses aux questions d'examen. Toutes les informations disponibles figurent dans votre relevé de résultats.
- En cas de réussite à un examen passé sur support papier, nous enverrons votre diplôme à votre Centre environ 3 ou 4 semaines après la publication des résultats. Pour un examen passé sur support informatique, ce délai est ramené à 2 ou 3 semaines après la publication des résultats. Veuillez contacter votre centre pour plus d'informations concernant leur politique sur la récupération des diplômes. Les diplômes non réclamés peuvent être détruits par votre Centre après un délai d'un an.
- Si vous égarez votre diplôme Cambridge Assessment English, vous pouvez demander la délivrance d'une attestation qui fera office de confirmation officielle de vos résultats, ou si vous avez passé l'examen Pré A1 Starters, A1 Movers ou A2 Flyers, vous pouvez demander un duplicata dans les cinq ans qui suivent la date de délivrance. Ce service est payant. Le formulaire de demande d'attestation est disponible à l'adresse suivante : www.cambridgeenglish.org/fr/help/lost-certificates, ou si vous avez passé l'examen Pré A1 Starters, A1 Movers ou A2 Flyers, veuillez prendre contact avec votre centre concernant le remplacement de votre diplôme.
- Une modification de nom peut être demandée dans certains cas et jusqu'à deux ans suivant l'examen. Veuillez contacter votre centre pour plus de détails.

5. Droits d'auteur

- Nous détenons des droits d'auteur sur les énoncés des épreuves et le matériel qui les accompagne. Vous ne pouvez emporter aucune feuille d'énoncés, aucune note et aucun matériel d'examen hors de la salle d'examen. Vous ne pouvez distribuer ou poster aucun contenu de l'examen sur des sites Internet ou les réseaux sociaux.
- Nous n'autorisons pas les candidats, les établissements scolaires et les centres d'examen à prendre connaissance des réponses apportées par un candidat ou de toute autre production faisant partie de l'examen.
- Nous ne renverrons pas vos productions, que ce soit à vous, à votre Centre ou à votre établissement scolaire.

6. Protection des données personnelles

- Nous prenons la protection des données personnelles au sérieux et nous respectons les lois britanniques en la matière, telles que le Data Protection Act 2018, le General Data Protection Regulation 2016/679 (telle que modifiée) et toute autre loi et réglementation applicable relative au traitement des données personnelles et à la vie privée.
- Nous n'utiliserons pas vos données personnelles à d'autres fins que celles de l'examen, à l'exception des situations décrites ci-dessous.
- Nous gardons vos informations en sécurité pour une durée limitée, sauf pour les informations qui peuvent être nécessaires ultérieurement pour confirmer et vérifier vos résultats, lesquelles seront gardées pour une durée prolongée.
- Nous utiliserons vos informations pour les raisons commerciales légitimes suivantes :
 - I. Pour l'administration de l'examen, y compris le traitement des inscriptions et des résultats, la notation des feuilles de réponses, la délivrance des certificats, le traitement des requêtes relatives aux résultats et les recherches liées aux cas de fraude ;
 - II. Pour effectuer les contrôles de qualité et de recherche, l'établissement de normes et autres activités qui sont liées à l'activité d'offre de qualifications et qui ont pour but d'assurer la livraison et l'intégrité de nos examens et la protection des candidats.
 - III. Pour notifier les résultats à votre centre, et s'il y a lieu, à l'établissement qui vous a préparé à l'examen, ainsi qu'à tout autre organisme externe auprès duquel vous nous avez demandé expressément de communiquer vos résultats.
 - IV. Pour vous notifier de temps en temps d'autres produits et services de Cambridge, bien que si nous vous contactons dans ce cas, vous aurez la possibilité de choisir de ne pas être recontacté. Nous pourrions aussi être amenés à partager vos données personnelles avec d'autres départements de l'Université de Cambridge.
 - V. Pour se conformer à la législation en vigueur ou une décision judiciaire, ou une réglementation gouvernementale, y compris la législation et les procédures relatives à l'immigration, ou pour les besoins d'enquêtes criminelles ou autres enquêtes ou poursuites judiciaires ici ou à l'étranger.
- Nous pouvons être amenés à utiliser des données anonymes (données n'identifiant pas un candidat en particulier) et des données pseudonymisées (données anonymes aux personnes qui les reçoivent) pour des fins de recherche et les partager avec des parties tierces à des fins de recherche. Les destinataires des données chez ces parties tierces sont tenus de respecter les principes de la stricte protection des données personnelles dans le traitement de ces données et sont également liés par un devoir de confidentialité.